

# Conseil d'École – mardi 18 OCTOBRE 2016

## Présentation des membres du conseil d'école

parents élus - Mme Georget Charlotte (PS), MM. Garzenne Cédric (GS), M. Da Silva Alfredo (GS)

mairie - MM. Labaronne\* (Maire), Bouvier (adjoint)

enseignants - Mmes Martin, Bourliataux, Troquet, Riglet, Clamaran et M. Lemaire-Cardoen (directeur).

DDEN - (pas nommé)

Invités - personnel communal : Mmes Blanchard, Carrasco, Delalay, Dupont\*, Girault\*, Pelloquin.

Absents / Excusés\* - Mmes Barrat-Charpentier, les membres du RASED\*, L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription, l'EVS\*, l'AVS\*.

## Résultats des élections

Sur les 227 inscrits, 44 % de votants, 100 suffrages dont **100 % par correspondance**. Le bureau de vote installé dans le hall n'a pas servi. La question se pose de nouveau : faut-il conserver ce mode de vote qui mobilise du personnel et des moyens pour très peu ou pas de votants directs ? (*obligation légale*). Il est regretté par l'assemblée que seulement 3 parents se soient portés candidats sur les 227 potentiellement éligibles. Pourtant, l'information sur le rôle et l'importance de ce Conseil a été présentée à plusieurs reprises : réunions collectives et de classes, informations écrites début septembre et octobre.

## Rappel des compétences du Conseil d'École et règlement intérieur du Conseil d'École

Distribution et commentaire du livret « composition et rôle du Conseil d'École » et adoption du fonctionnement interne du Conseil à destination des nouveaux parents élus (une seule cette année).

## Règlement intérieur de l'école

Suite à la mise en application de nouvelles modalités d'évaluation au niveau national, le livret du même nom disparaît dans sa forme actuelle. En conséquence le paragraphe y faisant mention dans le règlement est supprimé. Il sera remplacé l'an prochain. La nouvelle version sera distribuée aux familles avec demande d'accusé de réception. Le directeur souligne que cette année, TRES peu de parents arrivent en retard le matin. Ce respect des horaires et du travail de classe qui doit commencer au plus vite est TRES agréable pour tout le monde.

## Effectifs actuels

Voici les effectifs actuels (127 élèves jusqu'aux vacances) :

PS	MS	GS
<b>27 + 18</b>	<b>7 + 26</b>	<b>23 + 23</b>
soit <b>125</b> au 03 nov. 2016 ( <i>moyenne : 25</i> )		

2 enfants en situation de handicap sont accueillis en PS et MS. Une aide humaine spécifique (AVS) est présente pour les accompagner.

Un point sur les effectifs prévus pour sept. 2017 en lien avec la Mairie et contact PMI + Crèche du MultiAccueil devra être envoyé vers le 10 novembre par Base Élèves au ministère : cela conditionne les fermetures/ouvertures de classes). Une enquête largement diffusée auprès des familles et structures locales est en circulation pour permettre une prévision au plus juste.

PS	MS	GS
45 à 50	45 à 47	35 ou 36
soit <u>prévision</u> de <b>125 à 133</b> au 18 oct. 16, à affiner au cours de l'année		

L'organisation de la prérentrée en juin d'une part et de la rentrée échelonnée sur 3 jours d'autre part a permis aux enfants, familles et enseignants de la Petite Section d'être pleinement satisfaits.

## Poste E.V.S. de l'école

Une E.V.S. a été recrutée pour le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Elle a pour tâches l'aide administrative à la direction, l'accueil des familles, la gestion de la bibliothèque mais aussi l'aide ponctuelle auprès des enseignants. Nous partageons les 20h du contrat avec l'école élémentaire.

## Le Plan Particulier de Mise en Sécurité des élèves (P.P.M.S.)

Il va être renouvelé. Un exemplaire est envoyé en mairie et à l'inspection prochainement. Un exercice d'évacuation (lié à un problème supposé à l'intérieur) a été organisé fin septembre. Un autre exercice nommé « intrusion/attentat » l'a été également. Les difficultés rencontrées lors de ce dernier exercice seront consignées dans le PPMS en question. Il s'agit principalement du mode de signalement de l'alerte et de la manière de préparer les élèves.

Une fiche « **Les Bons Réflexes en cas d'Accident Majeur** » est distribuée aux familles tous les 2 ans.

## Projet de l'année

- Les GS et MS ont participé à l'opération communautaire « Commune Propre ». Cette opération de sensibilisation est primordiale de l'avis des membres du Conseil.
- Pour les GS, les séances au Dojo reprendront en janvier.
- Les classes de GS et MS ont bénéficié en cette rentrée d'une sortie pédagogique dans une exploitation agricole recevant des scolaires (*ferme maraîchère*) et dans un château médiéval (*Fougères sur Bièvre*). Une participation financière de 1€ ou 2€ a été demandée aux familles.
- Toutes les classes sont inscrites à l'opération « École et Cinéma » et « Maternelle au Cinéma ». Les projections se font au Centre Socioculturel (CSC). Les GS ont assisté à leur 1<sup>e</sup> séance sur les 3. Les PS et les MS assisteront à une projection en février et une autre en mai. Une participation symbolique sera demandée aux familles (1 ou 2 €).
- Un spectacle fin novembre est déjà réservé, suivi mi-décembre par un goûter (le tout offert par la commune et organisé par les enseignants et les employées municipales). Cette année encore, la municipalité s'efforcera de faire appel aux commerçants locaux pour offrir aux enfants, en plus d'un livre, une pâtisserie et un sachet de « chocolats de qualité » en remplacement des confiseries industrielles.
- Un contact régulier avec le CSC de Bléré est organisé : Semaine Exposition Artistique, Semaine du Jeu (*sur congés scolaires cette année*), travail avec l'animatrice de la bibliothèque et de la ludothèque, etc.
- Des sorties pour chacune des classes en mai ou juin sont également au programme.
- C'est la Coopérative Scolaire OCCE qui prend en charge financièrement les activités payantes. Une participation financière minimale n'est que très exceptionnellement demandée aux familles. L'Association des Parents d'Élèves et la Commune sont sollicitées pour des projets plus ambitieux. Cette année, l'équipe enseignante souhaite que le mur du fond de la cour du bas soit aménagé par des productions réalisées avec les élèves. Les modalités sont donc à l'étude. C'est grâce aux parents qui accompagnent les groupes que peuvent se réaliser les sorties et les activités qui nécessitent un renforcement de l'encadrement.
- Des sacs (environ 20 sur les 40) ont été donnés à certains enfants de PS pour le transport hebdomadaire des livres de bibliothèque. Pour rappel (voir précédents Conseils) ils ont été fabriqués par un atelier APAJH de Loches l'an passé.
- Le rapprochement avec le Multi Accueil « À l'Abord'Âge » sera reconduit, en accueillant les futurs élèves en mai/juin. Cela permet de mettre en confiance les nouveaux élèves (PS) et les familles.
- Photos scolaires du 03/10 : ce sont les mêmes tarifs qui sont appliqués depuis 6 ans. Les ventes débiteront début novembre, au profit de la coopérative scolaire.
- Une demande de 2 postes dans le cadre du Service Civique Universel a été déposée pour aider à la réalisation de projets pédagogiques et culturels mais aussi à l'accompagnement des transitions entre les temps de classe et le périscolaire. Ce sont des postes qui nécessitent un tutorat, pour 2 x 25h/semaine sur 8 mois. Il ne faut pas que cela concurrence des emplois de salariés sur la commune. Peu de chance sur Bléré d'avoir des candidatures.
- Enfin, 2 étudiants du C.F.M.I. (Centre de formation musical) interviendront à partir de février auprès des G.S., 30 minutes par semaine. La municipalité a autorisé l'utilisation de la grande salle de périscolaire pour les séances et offre le repas aux 2 intervenants (ils sont non rémunérés).

## Réforme des rythmes scolaires et nouveaux horaires : le point.

Ce point est traité en fin de Conseil.

## Budgets et travaux

Cet été, la construction d'un préau en fond de cour a été réalisée, ainsi que la réparation de stores dans la salle de repos du haut. La toiture du préau en « plexiglas ?? » permet de conserver une certaine luminosité dans le fond de cour, mais aussi dans la classe des MS.

Le portillon à la sortie de l'école ferme mal : gravillons du revêtement posé cet été gêne mais aussi le seuil est en mauvais état (décalage qui pourrait causer des chutes, donc à traiter).

Les rideaux de la salle de repos du bas ne remplissent pas leur rôle (trop lourds par rapport à la tringlerie). Il est demandé qu'une réflexion sur l'aménagement d'un autre système soit réalisée.

Les problèmes des sanitaires vieillissant dans l'école sont de nouveau pointés, et cela depuis au moins 7 ans. Il en est de même pour l'isolation défectueuse à l'étage.

L'ouverture de l'espace enherbé derrière l'école est toujours à l'étude (*construction d'une rampe d'accès et d'un escalier*).

Autres sujets évoqué : récupérateur d'eau de pluie en attente, la connexion internet défaillante et lente, le problème de places de stationnement sur le parking, le nettoyage de la verrière au-dessus de la courside.

### Le Restaurant Scolaire / Le Transport Scolaire / la Garderie

Des problèmes d'organisation (« *cantine* ») et surtout de tension entre les personnels ont éclaté en septembre. Très vite, la municipalité et la société de restauration ont pris des mesures qui ont permis depuis quelques semaines maintenant de retrouver un service serein. L'affectation d'une autre personne pour la surveillance est en projet : la décision sera prise par le Conseil Municipal.

**Les parents sont vivement conviés par la Mairie à une réunion le vendredi 04 novembre, 19h, salle du Self.**

Pour mettre en confiance les PETITS en début d'année, la commune, les enseignants et le personnel se sont mobilisés : un départ à 11h35 était planifié et un renforcement de l'accompagnement organisé pour les seuls PS, pendant 8 jours. Depuis, chaque GS prend en charge 1 PS jusqu'au restaurant scolaire. Cela limite l'appréhension de certains enfants et responsabilise les autres. Cela fonctionne très bien depuis 5 ans.

Une dizaine d'enfants bénéficient du service de Transport Scolaire qui est étendu au mercredi depuis 2 ans.

### L'APE Association des Parents d'Élèves

Nouveau bureau créé en cette rentrée : voir la page « Facebook » dédiée. La présidente est Mme Hémond. L'A.P.E. sera sollicitée pour aider notre école dans le financement des projets de cette année.

### Questions diverses

La sieste pour les MS est encore possible après les congés d'automne. Cela concernera 11 élèves au début. L'objectif est de « réintégrer » les enfants dans le groupe classe avant fin décembre.

### Réforme des rythmes scolaires et nouveaux horaires : le point.

Le « Comité de Pilotage » installé par la Municipalité reprendra du service le 29 novembre prochain. Il n'est pas prévu de changements majeurs pour l'année prochaine (stabilité des horaires, etc.).

#### quelques points relevés par les participants :

Les enseignants ne voient plus les parents à la sortie de l'école, phénomène accentué par la mise en place des NAP les vendredis.

La question est posée de savoir si les familles ont bien intégré que ces NAP ne sont pas obligatoires. Les enfants peuvent être récupérés tous les jours à la sortie de l'école, soit 15h30.

Le prochain Conseil devrait avoir lieu en mars, date à définir.

En annexe :

- règlement intérieur avec demande d'accusé de réception

La séance du Conseil se termine ce 18 octobre à 20h15

Le 19 oct. 2016,  
le directeur